



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 13 juillet 2020

Réforme de la formation des enseignant-e-s : pour SUD éducation, c'est toujours non !

Le 2 juillet dernier, SUD éducation a assisté au comité de suivi de la réforme de la formation des enseignant-e-s. Non dupes de cette mascarade de dialogue social, nous avons rappelé notre opposition à cette contre-réforme ainsi que nos revendications quant au recrutement et à la formation des enseignant-e-s stagiaires.

Plus particulièrement, en ce qui concerne la rentrée 2020 et les conditions exceptionnelles qui s'annoncent, l'administration a fait des déclarations tendant à rassurer, notamment sur le suivi et l'accompagnement renforcé des enseignant-e-s stagiaires, les inspecteurs-trices et chef-fe-s d'établissement ayant été « alerté-e-s » sur ce point. Certes, nous faisons les mêmes constats : les futur-e-s stagiaires ont subi un concours 2020 modifié, ils-elles auront à faire face à des élèves à besoins particuliers compte-tenu du contexte sanitaire, à une formation qui s'annonce « hybride » (en distanciel et en présentiel) dans les INSPE, à des conditions de titularisation encore obscures (oral prévu en fin d'année de stage) .

Mais aucun moyen n'est annoncé pour faire face à ces problématiques, et compte-tenu des situations de titularisation de certain-e-s stagiaires que nous avons défendu-e-s et qui témoignaient d'inégalités de traitements, d'irrégularités, de malveillances institutionnelles, nous avons toutes les raisons de nous inquiéter de cette prochaine rentrée !

Concernant la mise en place de la réforme en tant que telle, nous maintenons notre opposition aux dispositifs qui nous ont été présentés :

- La création des « classes prépa » pour les futur-e-s PE. Quel sera le statut des inscrit-e-s ? Quelle rémunération auront-ils-elles ? Ces classes entreraient en concurrence avec la formation universitaire qui manque cruellement de

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



moyens. C'est aussi le risque d'une orientation trop précoce pour des étudiant-e-s qui souhaiteraient changer de cursus par la suite...

- La formation des stagiaires qui serait assurée pour un tiers par des enseignant-e-s de terrain. Mais quid des professeur-e-s d'INSPE et de l'apport de la recherche universitaire ? Serait-ce des suppressions de postes déguisées à l'université ? Quid des transformations des missions des maitres-ses formateurs-trices qui suivent actuellement les stagiaires sur le terrain ?
- Le statut des futur-e-s étudiant-e-s en M1, M2 en alternance qui deviendront des contractuel-le-s mal payé-e-s en lieu et place des fonctionnaires stagiaires payé-e-s à temps plein !
- Le développement des contrats de pré-professionnalisation avant le Master MEEF qui induit de fait une précarisation du métier et permet au ministère d'avoir accès à une main-d'œuvre corvéable à merci !
- Les concours qui seront à partir de 2022 placés en fin de M2, rendant cette année impossible pour des étudiant-e-s mal payé-e-s, pressurisé-e-s par le passage du concours, la validation du Master, et la classe à mener !

Dans le cadre du comité de suivi de cette contre-réforme, nous avons revendiqué le retrait de la réforme des INSPE. Nous demandons le retour à un concours à bac +3, suivi de deux années de formations rémunérées avec entrée progressive dans le métier. Nous proposons que la formation des enseignant-e-s stagiaires soit assurée par les pairs, car l'équipe disciplinaire sur place connaît les élèves et les problématiques de l'établissement et le travail serait mieux réparti (particulièrement dans contexte Covid). Nous avons exprimé qu'il ne faut pas surcharger les formations déjà lourdes écartelant les stagiaires entre la formation et l'enseignement et, ce dans un contexte angoissant pour la rentrée 2020.